



Inventaire des zones humides

sur le territoire du SAGE Ardèche

Secteur du Haut Chassezac

Lozère

2019



Conservatoire d'espaces naturels de Lozère
5 bis impasse Félix Remise 48000 Mende
04.66.49.28.78
conservatoire@cen-lozere.org
www.cen-lozere.org



Préambule	3
Objectifs	3
L'inventaire	4
Eléments méthodologiques	4
Périmètre géographique	4
Limites	6
Actions réalisées	7
Porter à connaissance et premier bilan	7
 Annexes	 19
Annexe 1	20
Annexe 2	22

La protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides est un enjeu majeur au niveau international, national et donc à l'échelle des bassins. Le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2016-2021 identifie comme orientation fondamentale de « Préserver, restaurer et gérer les zones humides » (OF 6B). « L'objectif est d'enrayer la dégradation des zones humides et d'améliorer l'état de conservation de celles aujourd'hui dégradées, notamment par le déploiement de plans de gestion stratégiques des zones humides afin de disposer d'un diagnostic global et d'une vision des actions à construire sur les territoires en cours de dégradation ». L'élaboration de ces plans de gestion stratégiques des zones humides à une échelle pertinente passe par une bonne connaissance, à la fois de la répartition des zones humides, de leur état de conservation et de leur importance à l'échelle du bassin concerné.

Dans le département de la Lozère, des inventaires relatifs aux zones humides et aux tourbières ont été réalisés sur une grande part du département, ainsi que des diagnostics et expertises. Ils ont dénombré plus de 15 955 ha de zones humides, sur les territoires prospectés, de taille variable et qui sont le siège d'usages divers avec un état de conservation qui l'est tout autant.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère poursuit les inventaires de zones humides sur le département de la Lozère. Le secteur concerné, à savoir le territoire du SAGE Ardèche/Bassin du Haut-Chassezac. Dans le contexte actuel de pression agricole grandissante sur les zones humides, associé aux changements climatiques, les zones humides peuvent aujourd'hui être menacées par des projets d'aménagements visant à augmenter leur productivité en abaissant leur hydromorphie ou à capter la ressource en eau. Ce travail répond pleinement à l'un des objectifs de la structure qui est de compléter les inventaires existants pour ensuite préserver et améliorer les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides ainsi que les potentialités biologiques des milieux aquatiques, et de sensibiliser les acteurs. Par ailleurs, il s'intègre pleinement dans l'objectif de réalisation du plan de gestion stratégique des zones humides prévu et dans l'objectif du SAGE Ardèche qui s'est donné pour mission « d'atteindre le bon état en conservant la fonctionnalité des milieux et en enravant le déclin de la biodiversité », ceci passant par la nécessité « d'identifier et de protéger les zones indispensables au maintien de la biodiversité en préservant notamment les zones humides par des programmes de gestion adaptés ».

OBJECTIFS

La présente étude a pour objectifs :

- x de compléter la connaissance sur les zones humides en réalisant un inventaire sur le bassin versant du Haut Chassezac du territoire du SAGE Ardèche. Ce travail permet la caractérisation des zones humides. Au delà de la connaissance sur la répartition et la caractérisation de ces milieux, il s'agira d'effectuer un porter à connaissance en vue d'une préservation et d'une gestion durable de ces milieux naturels. Ce travail doit donc constituer un outil de référence, comme les travaux menés antérieurement ;
- x de contribuer à la définition du plan de gestion stratégique des zones humides sur le bassin de l'Ardèche;
- x de permettre au Cen Lozère de cibler au mieux ses interventions en matière de gestion durable en partenariat avec les partenaires locaux.

L'INVENTAIRE

ELEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie retenue est celle développée par le Forum des Marais atlantiques pour harmoniser tous les inventaires réalisés à ce jour sous le logiciel GWERN. A titre informatif, les descripteurs permettant la caractérisation des données sont proches des méthodes utilisées antérieurement en Lozère (logiciel « Zonhum » du Service d'Observation et des Statistiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de Sandre, ou encore la base de données de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, entre 1999 et 2012).

- x Prospection de terrain/cartographie

Deux types d'information géographique sont récoltés sur le terrain selon la taille des zones humides identifiées :

- entre 0,1 et 0,99 ha : cartographie ponctuelle (pointage GPS) et renseignement d'une fiche simplifiée ;
- à partir de 1 ha : cartographie surfacique et utilisation d'une fiche complexe.

- x Fiches de caractérisation des zones humides

2 fiches sont utilisées pour l'administration sur le terrain. L'une est dite « complexe » et utilisée pour les zones humides d'une surface supérieure à 1 ha et l'autre dite « simplifiée », utilisée pour les zones humides ponctuelles (cf. annexe 1 et 2)

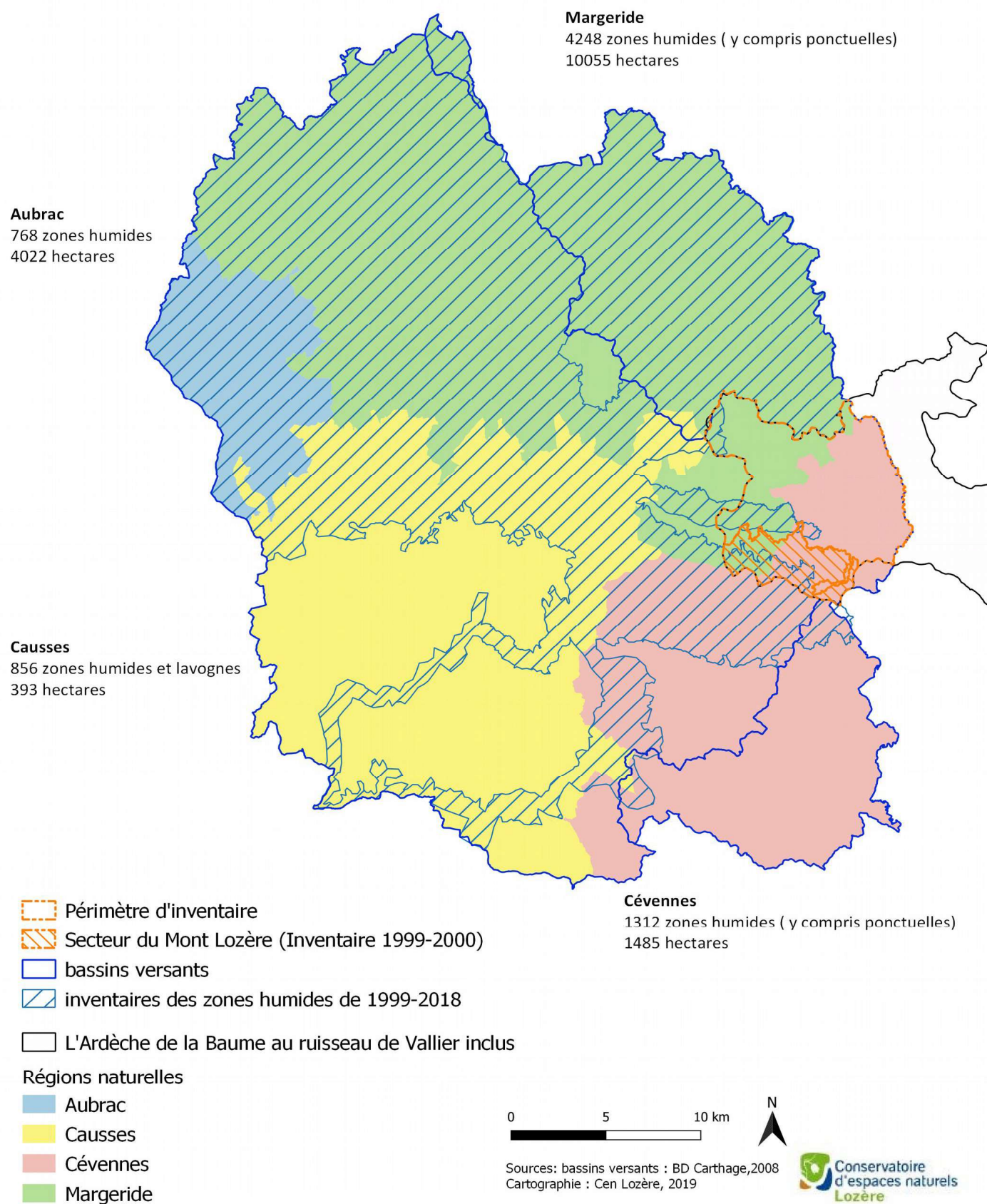
- x Échelle cartographique : 1/10 000.

- x Typologie des habitats : codes CORINE biotopes niveau 4 (2 décimales).

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

L'enveloppe de référence de l'inventaire couvre le bassin versant du Haut-Chassezac du SAGE Ardèche (cf. carte page suivante). La surface inventoriée est de 31 921ha. Elle comprend une partie du Mont Lozère, secteur inventorié antérieurement et le secteur du Haut-Chassezac, correspondant à la zone d'inventaire 2019 (25444 ha).

Périmètre d'inventaire - Territoire du SAGE Ardèche / Bassin du Chassezac



Sont listées ici des limites identifiées dans le cadre de l'inventaire. Il s'agit de limites méthodologiques ou inhérentes à la prospection de terrain, à la cartographie, à l'interprétation de descripteurs sur le terrain.

- x photo-interprétation : l'analyse a permis de pré-identifier 655 zones humides sur le bassin du Chassezac (hors secteur Mont Lozère) mais ne peut revendiquer l'exhaustivité. Elle est un guide précieux pour orienter la prospection sur le terrain et faciliter la délimitation ou le pointage des zones humides. La différence entre les zones pré-identifiées et celles effectivement cartographiées s'explique par le fait que des pointages présents sur la photo-interprétation ont été regroupés en une seule entité géographique, que des zones ont une surface inférieure au seuil ($\sim 1000\text{m}^2$) et ne sont donc pas intégrées à la cartographie, ou du fait d'erreurs d'interprétation ;
- x surface des zones humides : il n'est pas toujours aisé d'estimer la taille d'une zone humide sur le terrain. Ainsi des zones humides d'une surface inférieure à 1 ha ont pu être délimitées de façon surfacique au lieu d'être pointées au GPS ;
- x accès aux zones humides : il a pu être de façon très ponctuelle délicat de caractériser précisément une zone humide du fait de la présence d'animaux pâturant "peu coopératifs" ;
- x nombre de zones humides : la surface de prospection et le nombre important de zones humides à parcourir dans le temps imparti ne permet une prospection approfondie de chaque zone. Suivant la surface, il est possible d'avoir omis par exemple un habitat naturel représenté dans de faibles proportions. De même, les espèces d'intérêt patrimonial n'ont pas fait l'objet de recherches systématiques mais ont été notées "au passage" ;
- x période de prospection : la prospection a eu lieu entre les mois de juin et septembre de l'année 2019. Les débuts et fins de période de végétation sont moins propices à l'appréhension de certains descripteurs comme par exemple l'impact de certaines activités humaines, le repérage d'espèces patrimoniales,...
- x délimitation cartographique : le report cartographique des zones humides peut s'avérer délicat dans certaines configurations : aménagements, défrichements, drainages enterrés, zones humides en tout ou partie boisées, fauche... De plus, la végétation, et donc les habitats naturels, critère majeur utilisé, est un continuum où il est parfois difficile de poser une limite ;
- x vision d'ensemble : sur les zones humides ponctuelles, les données récoltées étant moins détaillées (fiche simplifiée), il en ressort un léger biais par rapport aux analyses qui suivent même si nous avons pris soin d'effectuer des traitements différenciés ;
- x biais observateurs : le biais observateur reste un élément à considérer dans les analyses de données, ceci malgré des calages sur le terrain.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère attire l'attention sur l'impossibilité d'atteindre l'exhaustivité dans ce type d'inventaire. Il est néanmoins une représentation fiable de la réalité en terme de répartition, de surface et de caractérisation.

Cet inventaire est un élément de connaissance qui n'a pas de vocation réglementaire.

x Recherche et travaux préalables

- Elaboration d'une cartographie préalable sur la base des orthophotoplans de 2015 et de données éventuelles en provenance d'observateurs. Cette cartographie est un outil essentiel à la prospection de terrain, servant ainsi de guide.
- Tirage de 32 plans au 1/10 000 en vue de la prospection de terrain.
- Dossiers de demande d'arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer sur les propriétés privées pour l'année 2019.

x Prospection de terrain/cartographie/administration de la fiche

Actions réalisées durant les mois de juin à septembre 2019, sur la base de la cartographie préalable. Les jours de terrain prévus pour cette action ont été réalisés.

x Saisie des fiches et cartographie sur support informatique (BD/SIG)

Base de données

- Utilisation du logiciel Gwern dans une optique de cohérence des inventaires à l'échelle du département de la Lozère. La transposition des inventaires précédents doit, à terme, être réalisé par le Forum des Marais Atlantiques.
- 4 bases ont été créées pour :
 - ♦ les zones humides surfaciques identifiées en 2019 ;
 - ♦ les zones humides ponctuelles identifiées en 2019 ;
 - ♦ les zones humides surfaciques issues de l'inventaire sur le Mont-Lozère réalisé en 1999-2000 ;
 - ♦ les zones humides ponctuelles issues de l'inventaire sur le Mont-Lozère réalisé en 1999-2000.

Pour les 2 dernières bases, le Cen Lozère a effectué la récupération des données géographiques et a ressaisi les données dans Gwern. Ce travail non prévu initialement ainsi va permettre de mieux définir le plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant de l'Ardèche, en n'omettant pas l'extrême amont du Haut bassin du Chassezac. Toutes les zones humides répertoriées à ce jour sont donc transmises.

SIG - digitalisation de la cartographie sur logiciel cartographique QGIS

- Zones humides surfaciques : report cartographique des limites des zones humides
- Zones humides ponctuelles : pointage GPS. Afin de pouvoir intégrer les données dans Gwern, une transformation des pointages GPS en surface grâce à une zone tampon a été effectuée. Cela porte la surface de chaque zone humide ponctuelle à 0,5 ha (surface moyenne satisfaisante correspondant à un tampon de 28,5 m autour du point)
- Nettoyage des données SIG

x Analyse des données

Une analyse des principales données de l'inventaire du bassin versant du Haut-Chassezac a été effectuée et est présentée ci-après afin d'avoir une vision d'ensemble de l'état de conservation des zones humides présentes sur ce territoire. Cette analyse compile les données de l'inventaire réalisé en 2019 sur le Haut-Chassezac et celles issues de l'inventaire précédent sur le Mont Lozère.

Généralités

204 zones humides ont été inventoriées, cartographiées et caractérisées dans le cadre de cet inventaire, ce qui représente un total de 165,92 ha (cf. carte p. 9), soit 0,52% de l'enveloppe de référence :

- 40 zones humides de type surfacique pour 120,33 ha ;
- 164 de type ponctuel dont la surface est estimée à 45,59 ha.

A noter que 171 zones humides de surface inférieure à 1000m² ont été dénombrées lors de la prospection terrain (hors secteur Mont Lozère). Ces microzones sont en dessous du seuil surfacique et ne sont donc pas intégrées dans l'inventaire.

Selon la typologie du SDAGE Rhône Méditerranée Corse, ce sont très majoritairement des zones humides de bas fonds en tête de bassin et de montagne. Dans la typologie du SAGE, les "marais d'altitude" regroupent les systèmes tourbeux, les prairies humides, les boisements humides et autres zones humides liées au cours d'eau.

Elles ont en majorité une surface comprise entre 0,1 et 1 ha si l'on considère la totalité des zones inventoriées. Si l'on s'attache uniquement aux zones humides de plus de 1 ha, la classe la plus représentée est celle de 1 à 5 ha. La surface moyenne est de 0,813 ha (mais de 3,63 ha au regard des zones humides de plus de 1 ha).

Surface	
totale	165,92 ha
minimum	0,278 ha
maximum	19,34 ha
moyenne	0,813 ha

Surface des zones humides

Classes de surface	nb	%
0,1 à 1 ha	173	84,8
1 à 5 ha	25	12,25
5 à 10 ha	5	2,45
10 à 20 ha	1	0,49

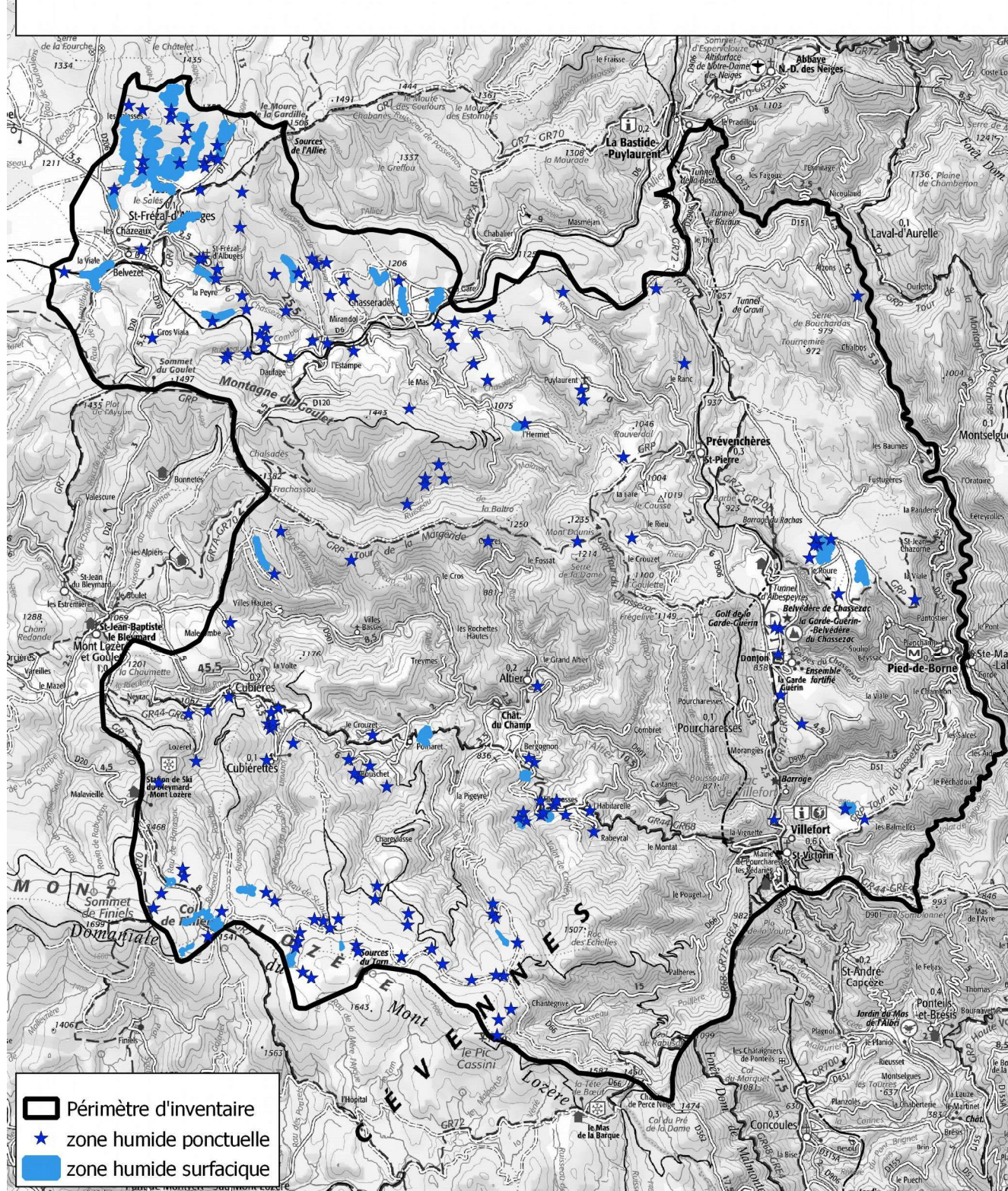
Hydrographie

Un seul sous-secteur est concerné par la prospection, l'Ardèche.

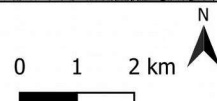
Zone hydrographique	Zones humides					
	surfaciques		ponctuelles		total	
	Nb	surface	Nb	surface	Nb	Surface
L'Ardèche de la Baume au ruisseau de Vallier inclus V504	40	120,33	164	45,59	204	165,92

Zone hydrographique et nombre de zones humides recensées

Les zones humides sur le territoire du SAGE Ardèche - Haut Chassezac



Fond : SCAN100 IGN Paris-2018/ Cartographie : périmètre inventaire Haut Chassezac;
zones humides CEN Lozère, 2019




**Conservatoire
d'espaces naturels
Lozère**

Communes

Les communes prospectées en tout ou partie sont au nombre de 14.

Communes	Nb de zones humides		
	surfaciques	ponctuelles	total
Allenc		0	0
Altier	4	32	36
Cubières	6	19	25
Cubièrettes	2	15	17
La Bastide-Puylaurent		4	4
Mont Lozere et Goulet	7	42	49
Montbel	3	2	5
Pied-de-Borne	2	4	6
Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère	1	4	5
Pourcharesses		2	2
Prévenchères	2	17	19
Saint-André-Capcèze		0	0
Saint-Frézal-d'Albuges	13	22	35
Villefort		1	1
	40	164	204

Zones humides inventoriées par commune

Critères de délimitation des zones humides

Les principaux critères ayant permis la délimitation de chaque zone humide sont par ordre d'importance :

- la présence de végétation hygrophile ;
- la topographie, géologie, géomorphologie ;
- la présence de sols hydromorphes.

D'autres critères comme l'hydrologie ont été parfois utilisés de façon complémentaire.

Activités humaines identifiées

Les principales activités relevées sont le pâturage à près de 80% (soit 136 ha) et l'activité de fauche sur 11,76 % des zones humides ; ces dernières sont très généralement pâturées ensuite. Les infrastructures linéaires sont des pistes ou routes qui peuvent avoir un impact sur les écoulements et donc sur la qualité des milieux (4,9 %). La sylviculture identifiée à 4,41 %, peut être source de perturbation voire dégradation importante sur les zones humides. Les prélèvements d'eau représentent 0,98% et concernent généralement des captages AEP. A noter que 12,25 % des zones humides ne sont le siège d'aucune activité marquante.

Activités humaines	zones humides (%)	surface (ha)
pâturage	80,39 %	135,846
fauche	11,76 %	33,806
dont fauche + pâturage	8,82 %	28,804
infrastructures linéaires	4,90 %	27,158
prélèvements d'eaux	0,98 %	2,268
tourisme	0,98 %	0,556
sylviculture	4,41 %	12,718
agriculture (culture)	0,98 %	0,556
pêche	0,49 %	0,278

pas d'activité marquante	12,25 %	19,75
--------------------------	---------	-------

Pourcentage de zones humides et surfaces par activité anthropique

Habitats naturels répertoriés

Un certain nombre d'habitats naturels a été répertorié, principalement des habitats de prairies humides eutrophes mais également dans une moindre mesure des prairies humides oligotrophes, des sources et tourbières (bas marais acides, tourbières de transition, tourbières hautes, tourbières dégradées, tourbières boisées), des zones humides de bordure de cours d'eau et leur végétation associée, des ripisylves. Le tableau présenté ci-après liste tous les habitats recensés.

Ainsi, 70,59% des zones humides sont majoritairement constitués d'habitats de prairies humides. Les tourbières représentent 27,94% des zones humides avec une disparité dans leur répartition géographique. Compte-tenu des conditions de milieu, notamment liées à l'altitude et donc aux conditions climatiques, mais aussi à la configuration topographique, les tourbières sont assez peu représentées (8 %) sur le secteur du Chassezac (hors Mont Lozère). Ces habitats tourbeux se retrouvent plutôt aux altitudes les plus élevées et sont donc plus fréquents sur le secteur du Mont Lozère (19,6 %). Pour mémoire, une zone humide est classée en tourbière dès lors que le pourcentage d'occupation des habitats tourbeux est d'au moins 30%.

Type	Nombre			Surface (ha)
	Chassezac	Mont Lozère	Total	
Boisement humide	3		3	2,42
Prairie humide	139	5	144	97,23
Tourbière	17	40	57	66,27
			204	165,92

Nombre et surface de zones humides

Liste des habitats naturels identifiés

22.1	EAUX DOUCES
22.4	VEGETATIONS AQUATIQUES
22.42	Végétations enracinées immergées
24.1	LITS DES RIVIERES
24.11	Ruisselets
24.16	Cours d'eau intermittents
31.1	LANDES HUMIDES
37.1	COMMUNAUTES A REINES DES PRES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
37.2	PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES
37.21	Prairies humides atlantiques et subatlantiques
37.22	Prairie à Jonc acutiflore
37.24	Prairies à Agropyre et Rumex
37.241	Pâtures à grand jonc
37.25	Prairies humides de transition à hautes herbes
37.3	PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES
37.31	Prairies à Molinie et communautés associées (calcaires ou acides)
37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard
41.B	BOIS DE BOULEAUX
41.B11	Bois de bouleaux humides

44.1		FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES
	44.12	Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes
44.3		FORET DE FRENES ET D'AULNES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
44.5		GALERIES MERIDIONALES D'AULNES ET DE BOULEAUX
44.9		BOIS MARECAGEUX D'AULNES, DE SAULES ET DE MYRTE DES MARAIS
	44.92	Saussaies marécageuses
44.A		FORETS MARECAGEUSES DE BOULEAUX ET DE CONIFERES
	44.A1	Bois de bouleaux à sphaignes
	44.A2	Bois tourbeux de Pins sylvestres
53.1		NAPPES DE ROSEAUX
	53.11	Phragmitaie
	53.147	Communautés de Prêles d'eau
	53.14A	Végétation à Eleocharis palustris
53.2		COMMUNAUTES A GRANDES LAICHES
	53.21	Peuplements de grandes laiches (Magnocariçaies)
51.1		TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
	51.11	Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses
	51.113	Buttes à buissons nains
51.2		TOURBIERES A MOLINIE BLEUE
54.1		SOURCES
	54.11	Sources d'eaux douces pauvres en bases
54.4		BAS-MARAIS ACIDES
	54.42	Tourbières basses à Carex nigra, C. canescens et C. echinata
	54.46	Bas-marais à Eriophorum angustifolium
54.5		TOURBIERES DE TRANSITION
	54.53	Tourbières tremblantes à Carex rostrata
	54.59	Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris
54.6		COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORA ALBA
HABITATS NON HUMIDES INCLUS SUR DES SECTEURS HUMIDES		
31.8		FOURRES
	31.831	Ronciers
38.1		PATURES MESOPHILES
	38.11	Pâturages continus
	38.12	Pâturages interrompus par des fossés
41.B		BOIS DE BOULEAUX
	41.B1	Bois de bouleaux de plaine et colline
35.1		GAZONS ATLANTIQUES A NARD RAIDE ET GROUPEMENTS APPARENTES

en gras : habitat naturel d'intérêt communautaire

Valeur patrimoniale

Sur l'ensemble de l'enveloppe d'inventaire, 57 zones humides (dont 44 zones humides ponctuelles) sont identifiées comme tourbières pour une surface avoisinant les 66,27 ha. Leur valeur patrimoniale est indéniable mais peu représentative de l'ensemble des zones humides du territoire. De par leur fonctionnement intrinsèque, elles ont des rôles en terme de biodiversité (présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire et d'espèces patrimoniales) et de ressource en eau. Leur valeur est d'autant plus élevée qu'elles sont peu fréquentes comparée au nombre de zones humides recensées (204). Les prairies humides, dès lors que leurs fonctions biologiques sont peu affectées, jouent également un rôle de corridor écologique, ce qui est peu le cas sur le périmètre d'inventaire.

Les espèces

Peu d'espèces végétales d'intérêt local à national ont été identifiées ; 3 sont protégées , 7 sont déterminantes ou remarquables au titre des ZNIEFF et 1 est considérée d'intérêt patrimonial en Lozère (sans statut officiel).

	STATUT		Intérêt 48	Nb zones humides
	PN	Znieff		
<i>Carex limosa</i>	X	D		1
<i>Carex pauciflora</i>		D		21
<i>Drosera rotundifolia</i>	X	R		39
<i>Gentiana pneumonanthe</i>			X	1
<i>Lycopodiella inundata</i>	X	D		3
<i>Salix repens</i> L.		R		1
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.		R		1
<i>Vaccinium microcarpum</i>		D		6

PN : protection nationale - Znieff : D : déterminante/R : remarquable

Espèces contactées et nombre de zones humides concernées

Concernant la faune, on signalera quelques contacts d'espèces liées aux zones humides : *Zootoca vivipara*, *Rana temporaria*, *Calopteryx virgo meridionalis*, *Libellula depressa*.

Fonctions biologiques et hydrologiques

Les zones humides combinent en général plusieurs fonctions biologiques et hydrologiques. Le tableau ci-dessous présente les pourcentages d'occurrences par fonction identifiée et pour les zones humides surfaciques (données non récoltées pour les zones humides ponctuelles). Sur le plan hydrologique, les zones humides ont le plus souvent un rôle dans le stockage des eaux de surface et de soutien à l'étiage, mais celui-ci est jugé plutôt faible. Sur les plus de 97 % des zones humides qui ont ce rôle, aucunes n'ont cette fonction bien affirmée. En moindre proportion, les zones humides de ce territoire permettent un ralentissement du ruissellement. Elles sont aussi le lieu d'expansion des crues lorsqu'elles bordent un cours d'eau. Du fait de leur état de conservation globalement peu satisfaisant, il est fréquent que les zones humides ne remplissent pas pleinement leur fonction. Sur les 120,33 ha de zones humides surfaciques, 91,25 ha ont une fonction hydrologique jugée faible, ce sont plus de la moitié des zones humides inventoriées qui ne remplissent pas leur rôle au service du bien commun. Cet état est lié au drainage par fossés, à des points d'abreuvement impactants, aux captages AEP,...

Concernant plus particulièrement les fonctions biologiques, la majorité des zones humides ont une fonction biologique mais 87,5 % la remplissent peu (soit 89,5ha). A préciser que sur des territoires tels que la Lozère, la fonction de corridor écologique n'a pas grande valeur. Le secteur inventorié est peu anthropisé et occupé en majeure partie par des massifs forestiers et des prairies pâturées.

A l'instar des fonctions hydrologiques, les fonctions biologiques sont elles aussi déficitaires, avec un nombre restreint de zones humides les remplissant correctement.

Fonctions hydrologiques	%	FORT	MOYEN	FAIBLE
Régulation naturelle des crues	25,00 %			25,00 %
Ralentissement du ruissellement, protection contre l'érosion	30,00 %			30,00 %
Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage	97,50 %		22,50 %	77,50 %

Fonctions hydrologiques (zones humides surfaciques)

Fonctions biologiques	%	FORT	MOYEN	FAIBLE
Corridor écologique	70,00 %		7,50 %	62,50 %
Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune	75,00 %		22,50 %	52,50 %
Support de biodiversité (diversité ou intérêt patrimonial d'espèce(s) ou d'habitat(s))	57,50 %		22,50 %	35,00 %

Fonctions biologiques (zones humides surfaciques)

Entrées et sorties d'eau

Les zones humides surfaciques de l'inventaire 2019 (données non récoltées pour les zones humides surfaciques sur le secteur du Mont Lozère) sont alimentées majoritairement par nappes superficielles et cours d'eau, puis par des sources. L'eau s'évacue par fossés de drainage sur 41 % des zones humides surfaciques (ce qui représente presque la moitié de la surface de zones humides de ce secteur–51,6 ha) et par cours d'eau sur 90 %.

	Entrée d'eau				Sortie d'eau		
	principale	secondaire	complémentaire		principale	secondaire	complémentaire
Cours d'eau	16,13 %	6,45 %	3,23 %	Cours d'eau	80,65 %	3,23 %	6,45 %
Canaux / fossés		3,23 %	6,45 %	Canaux / fossés	6,45 %	35,48 %	
Sources	3,23 %	22,58 %	6,45 %	Nappes	9,68 %	3,23 %	
Nappes	80,65 %	16,13 %		Evaporation	3,23 %	32,26 %	9,68 %

Diagnostic fonctionnel et état de conservation du milieu

Réalisée pour toutes les zones humides de l'inventaire 2019 (données non récoltées pour les zones humides sur le Mont Lozère), l'analyse dynamique montre que 39 % des zones sont dégradées à très dégradées à la fois sur le plan fonctionnel et biologique, ce qui correspond à 52,86 ha, avec un impact notable sur leur fonctionnement. Seulement 4,4 % des zones humides sont proches de l'équilibre naturel et en bon état de conservation mais cela ne représente que 8,82 ha.

	Etat de conservation du milieu					
	Habitat dégradé à fortement dégradé		Habitat partiellement dégradé		Habitat non dégradé	
Diagnostic fonctionnel	%	surface (ha)	%	surface (ha)	%	surface (ha)
Très dégradé	15,09 %	15,41				
Dégradé	23,90 %	37,45	6,29 %	4,39		
Sensiblement dégradé	9,43 %	14,73	29,56 %	29,82	1,26 %	0,56
Proche de l'équilibre naturel	1,26 %	0,56	8,81 %	8,18	4,40 %	8,26
Total	49,69 %	68,15	44,65 %	42,39	5,66 %	8,82

Croisement Diagnostic fonctionnel et Etat de conservation des habitats naturels

Si l'on s'attache au seul diagnostic hydrologique, près de 85 % ont une atteinte plus ou moins sévère à leur fonctionnement (102 ha).

L'état de conservation est quant à lui partiellement à fortement dégradé pour 94 % des zones humides (110 ha). Les habitats et la végétation réagissent de façon très significative aux dysfonctionnements hydrologiques. Ils sont adaptés à des conditions particulières liées à la qualité, la quantité, la pauvreté de l'eau ainsi qu'aux circulations de celle-ci dans les sols. Les drainages par fossés affectent de façon

significatives les zones humides inventoriées. Il peut en être de même de rases peu profondes dès lors qu'elles ceinturent les zones humides ou si leur densité est trop importante.

Diagnostic hydrologique

	%	surface (ha)
Très dégradé	15,09 %	15,41
Dégradé	30,19 %	41,84
Sensiblement dégradé	40,25 %	45,10
Proche de l'équilibre naturel	14,47 %	17,00

Etat de conservation du milieu

	%	surface (ha)
Habitat dégradé à fortement dégradé	49,69 %	68,15
Habitat partiellement dégradé	44,65 %	42,39
Habitat non dégradé	5,66 %	8,81

Facteurs influençant l'évolution des zones humides

Sur la totalité des zones humides, les principaux facteurs recensés sont :

- le pâturage : 80% des zones humides sont pâturées. Sur les 35,29% (80 ha) de zones humides impactées par une problématique de surpâturage, 16% présente des signes d'un surpâturage fortement à moyennement impactant. A noter que ce nombre est un minimum, lié à la période de prospection sur le terrain, et sujet à variation suivant les années et les conditions climatiques ;
- l'assèchement, le drainage : 39,71 % soit 90,4 ha des zones humides sont touchées par un assèchement plus ou moins fort liés à des drainages par fossés ouverts (plus de 30x30cm) ou rases jugées drainantes de part leur positionnement et leur densité dans la zone humide ; 58,4 ha de zones humides sont jugées altérées de façon significative. Cela impacte la qualité des habitats naturels, la végétation disponible pour le bétail et bien évidemment la ressource en eau potentiellement disponible en période d'étiage pour les cours d'eau ;
- la fermeture du milieu : 34,31 % de zones humides montrent des signes de fermeture du milieu , soit 83,69 ha et seulement 8,81 ha fortement. Ce facteur concerne essentiellement des zones humides situées sur des terrains accidentés qui sont peu voire non exploitées et des zones humides enclavées dans des massifs forestiers. Ce phénomène naturel est alors d'autant plus gênant que la colonisation par les arbres se fait par des espèces exogènes comme par exemple l'Épicéa commun.
- la canalisation de cours d'eau : 4,90% des zones humides présentes un cours d'eau canalisé ou recalibré ;
- l'eutrophisation : elle concerne peu de zones humides 3,43% soit 5,76 ha. Cela se traduit notamment par la présence de Cirse, Ortie et Oseilles, trouvées souvent en quantité. L'origine de cette eutrophisation peut être due à une fertilisation in situ (apports et/ou déjections) ou en provenance des versants par lessivage (présence de prairies temporaires, céréales).

Il faut retenir que plusieurs atteintes sont fréquemment présentes sur une même zone humide, avec des impacts divers. Ainsi, si l'action de pâturage est jugée plutôt positive, elle est souvent couplée à une modification du fonctionnement hydraulique par drainage ce qui amène à relativiser les avantages de l'activité pastorale dans sa globalité. Ces modifications de fonctionnement peuvent être non seulement dommageables sur l'ensemble d'une zone humide (ou avoir un impact localisé selon le degré d'atteinte), mais également avoir un impact cumulé dans les versants.

Les facteurs influençant l'évolution des zones humides notés lors des prospections rejoignent logiquement les diagnostics fonctionnels et patrimoniaux : en moyenne, l'état de conservation des zones humides inventoriées n'est pas favorable sur le territoire prospecté (plus de la moitié des surfaces en zones humides), le cumul des atteintes, même faibles, entraînant fréquemment un état global défavorable.

Seules 21,57 % des zones humides n'ont pas d'atteintes, et 25 % des atteintes sont mineures.

Conclusion

Le maillage des zones humides sur ce territoire reste assez clairsemé et plutôt localisé au Nord et Sud du périmètre, mais, à dire d'expert, leur nombre et leur surface étaient plus importants par le passé : il reste des zones humides, souvent ponctuelles, témoins résiduels de surfaces plus conséquentes. Par rapport aux inventaires sur les autres régions de la Lozère, le pourcentage de zones humides par rapport au territoire prospecté est faible.

Des changements de pratiques seraient à opérer pour atteindre un meilleur état de conservation des milieux naturels mais également un état fonctionnel correct, notamment dans le cadre du réchauffement climatique :

- abandon de l'entretien des fossés sur les parcelles pâturées qui a pour conséquence le développement du Jonc diffus, de la Canche cespiteuse ou encore de la Molinie bleue ou du Nard raide : amélioration de la valeur fourragère, diversification des espèces, augmentation de la capacité de rétention et relargage à l'étiage ; zone refuge en cas de sécheresse. Ainsi, ces prairies humides pâturées à caractère eutrophe (37.21) représentent 38,7 % des zones humides inventoriées et 53 % des différents types de prairies humides ; et parmi ces prairies humides, 28 % sont fortement à moyennement drainées ;

- entretien "doux" des rases de façon à éviter leur approfondissement : ressuyage de surface permettant tout de même l'expression d'une flore diversifiée, adaptée, avec une valeur fourragère intéressante ;

- limitation de l'eutrophisation par l'absence de fertilisation in situ et par une gestion plus adéquate des bassins versants (gérer le lessivage) : diminution des espèces neutrophiles et non appétentes, amélioration de la qualité de l'eau pour les cours d'eau (et l'abreuvement), voir également pour l'AEP pour les captages en aval.

Cette analyse synthétique des principaux descripteurs relevés sur chaque zone humide donne un bilan assez similaire par rapport à d'autres inventaires réalisés sur le département, à savoir un état de conservation moyen lié à des facteurs anthropiques défavorables aux habitats, à la ressource en eau (qualité et quantité), voire à la ressource fourragère. L'intensification agricole à proximité ou en limites de zones humides a très nettement été relevée comme étant un facteur de menace pour l'avenir et l'état de conservation des zones humides.

A N N E X E S

FICHE D'INVENTAIRE ZONES HUMIDES DE LOZERE

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

IdZH :	Date :
Opérateur :	
Toponyme :	
Photo(s) :	

Critère(s) de détermination :

	I	II	C
Végétation hygrophile			
Hydromorphie			
Topographie			
Hydrologie			
Aménagement humain			

Description générale / remarques :

.....

.....

.....

TYPOLOGIES :

Typologie SAGE :

Typologie CORINE Biotope / recouvrement / code Natura 2000

	%		%		%
	%		%		%
	%		%		%
	%		%		%

HYDROLOGIE ET HYDRAULIQUE :

Fréquence de submersion : inconnue jamais exceptionnellement régulièrement toujours

Connexion de la zone humide dans son environnement :



Fonctions hydrologiques et hydrauliques (valeurs possibles : fort, moyen, faible):

Régulation naturelle des crues		Interception de MES et toxiques	
Protection contre l'érosion		Régulation des nutriments	
Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel à l'étiage		Autres :	

État hydrologique : Proche du naturel Sensiblement dégradé Dégradé Très dégradé

Remarques hydro :

.....

.....

Caractérisation des entrées et sorties d'eau :

Hiérarchisation : 1 - principal, 2 - secondaire, 3 - complémentaire(s)

Permanence : P (permanent), S (saisonnier), I (intermittent), U (inconnu)

	Entrées d'eau		Sorties d'eau	
	Hiérarchisation	Permanence	Hiérarchisation	Permanence
Cours d'eau				
Canaux / fossés				
Sources				
Nappes				
Plans d'eau				
Ruissellement diffus				
Eaux de crues				
Pompages				
Précipitations				
Évaporation				
Inconnu				

Autre(s) :

BIOLOGIE**Espèces caractéristiques / remarquables observées**

.....	
.....	
.....	
.....	

Fonctions biologiques (valeurs possibles : fort, moyen, faible) :

Corridor écologique		Stockage de carbone	
Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune		Autres :	
Diversité ou intérêt patrimonial espèces et/ou habitats			

État de conservation du milieu : Hab. non dégradé Hab. partiellement dégradé Hab. dégradé à fortement dégradé
Remarques bio :

.....
.....

CONTEXTE HUMAIN :**Hiérarchisation des activité(s) et usage(s)**

Activité	Hiérarchisation : 1 - principal, 2 - secondaire, 3 - complémentaire(s) / *préciser si réserve de chasse/pêche		
Fauche		Pêche*	Extraction de granulats / mines
Pâturage		Chasse*	Activité hydroélectrique / barrage
Culture		Tourisme et loisirs	Prélèvements d'eau
Sylviculture		Urbanisation	Gestion conservatoire
Aquaculture		Infrastructures linéaires	Autres :

Fonctions socio-économiques (valeurs possibles : fort, moyen, faible) :

Production agricole et sylvicole		Valorisation pédagogique / éducative	
Production biologique		Valeur culturelle et paysagère	
Production et stockage d'eau potable		Paysage, patrimoine culturel, identité locale	
Tourisme		Valeur scientifique	
Production de matières premières		Autres :	
Valeurs sociales et récréatives		Pas de valeur socio-économique identifiée	

BILAN :**Atteintes (valeurs possibles : fort, moyen, faible) :**

Assèchement, drainage		Suppression de haies, talus, bosquets	
Atterrissement, envasement		Surfréquentation	
Création de plans d'eau		Urbanisation	
Décharge		Eutrophisation	
Enrichissement, fermeture de milieux		Populiculture intensive / enrésinement	
Extraction de matériaux		Surpâturage	
Fertilisation, amendement, phytosanitaires		Mise en culture / travaux du sol	
Modification du cours d'eau, canalisation		Rejets polluants	
Présence d'espèce(s) invasive(s)		Autres :	
Remblais		Aucune	

Fonctions majeures (si réelles) :

Biologique	
Hydraulique	
Epuratrice	

Valeurs majeures (si réelles) :

Economique	
Culturelle et paysagère	
Sociale et récréative	

Menaces :

Aggravation des atteintes	Activité à risque à proximité	Projet prévu dans ou à proximité	Autres
---------------------------	-------------------------------	----------------------------------	--------

Niveau de menaces :

fort	moyen	faible	inconnu
------	-------	--------	---------

FICHE SIMPLIFIÉE D'INVENTAIRE ZONES HUMIDES DE LOZÈRE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

IdZH :	Date :
Observateur :	
Toponyme :	
Photo(s) :	

Critère(s) de détermination :

	Iaire	IIaire	Caie
Végétation hygrophile			
Hydromorphie			
Topographie			
Hydrologie			
Aménagement humain			

Description générale / remarques :

.....

.....

Typologie CORINE Biotope / recouvrement / code Natura 2000 :

Typologie SAGE :

	%		%		%
	%		%		%
	%		%		%
	%		%		%

État hydrologique :

Proche du naturel

Sensiblement dégradé

Dégradé

Très dégradé

Espèces caractéristiques / remarquables observées

.....	
.....	
.....	

État de conservation du milieu :

Hab. non dégradé

Hab. partiellement
dégradéHab. dégradé à fortement
dégradé

CONTEXTE HUMAIN :

Hiérarchisation des activité(s) et usage(s)

Activité	Hiérarchisation : 1 - principal, 2 - secondaire, 3 - complémentaire(s) / *préciser si réserve de chasse/pêche			
Fauche		Pêche*		Extraction de granulats / mines
Pâturage		Chasse*		Activité hydroélectrique / barrage
Culture		Tourisme et loisirs		Prélèvements d'eau
Sylviculture		Urbanisation		Gestion conservatoire
Aquaculture		Infrastructures linéaires		Autres :

Atteintes (valeurs possibles : fort, moyen, faible) :

Assèchement, drainage		Suppression de haies, talus, bosquets	
Atterrissement, envasement		Surfréquentation	
Création de plans d'eau		Urbanisation	
Décharge		Eutrophisation	
Enfrichement, fermeture de milieux		Populiculture intensive / enrésinement	
Extraction de matériaux		Surpâturage	
Fertilisation, amendement, emploi de phytosanitaires		Mise en culture / travaux du sol	
Modification du cours d'eau, canalisation		Rejets polluants	
Présence d'espèce(s) invasive(s)		Autres :	
Remblais		Aucune	

Niveau de menaces

fort

moyen

faible

inconnu